

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [11]

Artikel: Une autre radicale à la une

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES RADICALES ROMANDES A LA RESCOUSSE !

Les femmes du parti radical démocratique viennent de fonder un comité de coordination romand¹ qui a pour but d'accentuer la présence romande dans les différents organes du parti et dans l'organisation faïtière féminine. Madame Suzanne Sappino, présidente du groupe féminin radical à Genève, en est la présidente.

SS — L'idée de constituer un comité de coordination romand a été lancée après une assemblée des groupes féminins suisses à Baden l'an dernier, où il n'y avait que deux Genevoises et une Vaudoise face à une importante délégation alémanique.

Nous avons décidé de remédier à cette situation et avons pris contact avec les femmes travaillant déjà dans des groupes constitués — comme à Lausanne et à Genève — ou se réunissant entre elles sur une base moins formelle.

Un grand travail, mais qui a heureusement été couronné de succès, puisqu'à la seconde assemblée que nous avons tenue en mai à Lausanne, nous nous sommes retrouvées à quatorze pour discuter de l'initiative « droit à la vie »².

FS — Comment votre comité est-il perçu par l'organisation faïtière ?

SS — Très positivement. La présidente du groupe suisse comprend fort bien que les Romandes veuillent se regrouper et elle nous encourage dans ce sens. D'ailleurs, notre prise de position sur « droit à la vie » a été adoptée par l'ensemble des groupes féminins représentés à Coire.

FS — Les radicales alémaniques sont-elles mieux organisées que les Romandes ?

SS — Je dirais qu'elles se sentent plus concernées. Elles sont aussi plus nombreuses, plus motivées, plus assidues. En Suisse romande, il n'y a que deux groupes structurés, ce qui fait que l'information ne passe pas toujours très bien.



Suzanne Sappino

Dans certains cantons, les femmes ignorent qu'elles pouvaient participer aux travaux du groupe féminin suisse à titre individuel, avec une voix lors des votations.

Il reste donc tout un travail à faire pour informer, nous faire connaître et permettre aux femmes de se forger une idée sur les grands débats politiques en Suisse.

FS — Le comité de coordination romand a-t-il entrepris une action pour soutenir la candidature de Mme Kopp au Conseil fédéral ?

SS — Nous avons tenu une assemblée le samedi précédent l'élection et nous avons écrit à Monsieur Cevey, président du groupe radical aux Chambres. A Genève, nous avons demandé aux parlementaires genevois de soutenir la candidature de Mme Kopp.

FS — Avez-vous été déçues par la décision du groupe de présenter deux candidats ?

SS — Pas vraiment déçues. Un peu surprises, car le parti a manqué là une occasion de démontrer qu'il était vraiment pour une femme. Cela dit, les deux candidats étaient de très grande valeur, le choix était donc difficile.

FS — Quels sont les sujets prioritaires du comité de coordination ?

SS — Nous allons nous attaquer au droit matrimonial. Le groupe vaudois a effectué un travail de défrichage qui nous permettra de prendre une position claire très rapidement. Nous organisons également une conférence-débat sur la protection de la maternité, où nous n'avons pas encore pris de grandes options.

Nous ne prétendons pas devenir un groupe de pression à l'intérieur du parti, nous voulons simplement que la voix romande soit mieux entendue à tous les niveaux.

Propos recueillis par
Eliane Daumont

¹ Le Comité de coordination romand se réunira le 24 novembre à 14 heures à Lausanne, au secrétariat du PRD, 1, Pl. de la Riponne.

² La position arrêtée lors de cette réunion est claire : les participantes ont décidé à une forte majorité de rejeter une initiative jugée « extrémiste », et de défendre, entre autres, le droit pour chaque enfant d'être un enfant désiré, le droit pour chaque couple et chaque femme de décider librement et en toute responsabilité du nombre d'enfants qu'ils veulent avoir et du moment de leur naissance, la liberté de croyance et de conscience et le droit à l'auto-détermination de l'individu.

UNE AUTRE RADICALE A LA UNE

Pour la première fois, une femme a été élue, et brillamment, au conseil exécutif de la ville de Saint-Gall : Mme Helen Kaspar, juriste, radicale.

C'est déjà à ce parti qu'appartiennent les deux femmes qui ont été présidentes des législatifs cantonal et communal. Notons que le groupement féminin du Parti radical suisse fait actuellement un effort pour préparer les femmes à la vie politique ; il a ainsi tenu un récent séminaire au château de Lenzbourg.